

N° 84
11
2016
tel

Vivre à

St Nizier de Fornas

DOSSIER

AGRICULTURE VERTE

Rencontre avec des agriculteurs

AU FIL DES HAMEAUX

GREZIECQ

Le hameau aux 7 clochers



AU FIL DES INFOS

SCHEMA DÉPARTEMENTAL

Malgré un vote du Conseil Municipal contre le projet départemental, on semble s'orienter vers la confirmation par le Préfet de l'entrée de St Nizier à St Etienne Métropole !

5 LES CONSEILS MUNICIPAUX

10 AU FIL DES INFOS ADRESSAGE, POURQUOI ?

14 AU FIL DU TEMPS ASSOCIATIONS, QUOI DE NEUF ?

25 AU FIL DES DOSSIERS A LA RENCONTRE DES AGRICULTEURS BIO

28 AU FIL DES HAMEAUX GREZIECQ



MÉMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h
- 1er samedi du mois de 10h à 12h

Tél. : 04 77 50 08 97

Fax : 09 70 32 13 38

www.saint-nizier-de-fornas.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas

Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

Rédaction

Frédéric BONHOMME, Marie-Claude PERRIN, Marie-Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Aline FRERY, Hélène BERNERD.

Contact mairie@saint-nizier-de-fornas.fr

Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI, 06 11 46 40 31, conseil-comm.com

Impression Lucky Imprimerie 04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM Montbrison 377 593 918

Tirage à 410 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.

LE MOT DU MAIRE

NIZIEROISES, NIZIEROIS

Ces dernières semaines, nous avons été destinataires de courriers concernant l'intercommunalité et émanant de quatre habitants de la commune. Pour votre information, il m'appartient de clarifier certains points.



1- Il est écrit : « Lors de la réunion de la Communauté de communes du 7 avril, j'ai refusé un vote de soutien demandant de ne pas être rattaché à St Etienne Métropole ». Or ce point n'avait pas été mis à l'ordre du jour et légalement, il ne peut être voté. Je n'ai pas refusé, je ne pouvais pas me prononcer car le conseil municipal n'avait pas délibéré à ce moment- là. Toutes les décisions sont débattues et votées par le conseil municipal. Je le consulte même pour des questions qui sont exclusivement de la compétence du maire. Telle est ma conception de la démocratie!

2- « La position du préfet sera très certainement liée à l'avis de la commune de St Nizier.. ». Lors de mon entretien, le préfet de la Loire m'a confirmé qu'il n'avait pas tenu ce genre de propos lors de la rencontre avec le président et le premier vice-président de la Communauté de communes.

3- Lors du conseil municipal du 3 juin, il a été donné, à l'unanimité, un avis défavorable à l'arrêté n°4 prévoyant notre rattachement à St Etienne Métropole. Ainsi notre position est claire.

L'activité municipale se poursuit. Les travaux de la réfection du pont de Charliot vont être entrepris. La consultation des entreprises pour le programme de voirie 2016 a été lancée: il concerne Brassolard, l'Etrat et Crépinge. Le permis de construire pour l'agrandissement de la salle socioculturelle a été déposé, son délai d'instruction est de 4 mois. Un travail préparatoire pour la dénomination des noms des voies communales a été réalisé. Différentes réunions avec la Poste vont être programmées dans les semaines à venir.

Les travaux de déroulement de la fibre sur St Bonnet le Château se terminent. Ainsi, les habitants des hameaux de l'Etrat, le Vinois, Beauvoir, Les Adroits, Tabaza, Augel, la Batie, Epizols, le Champ, Chazols, les Monnets pourront se raccorder au réseau. Une réunion d'informations est prévue le lundi 26 septembre à 18h30 à la salle socioculturelle, route de Crépinge. Les personnes concernées sont invitées fortement à y participer.

La commission municipale du fleurissement avec les employés communaux s'est efforcée d'embellir notre bourg. J'espère qu'un soleil généreux permettra un développement harmonieux et qu'il nous accompagnera tout au long de l'été.

Gilbert SOULIER



ETAT CIVIL, JANVIER-JUIN 2016

Naissances : néant

Mariages : néant

Décès :

- **LAPORTE Louis**, né le 05 mars 1931, décédé le 10 mars 2016, domicilié à 10 rue du Nord, au Bourg.
- **GARDETTE André**, né le 06 janvier 1937, décédé le 19 avril 2016, domicilié à Augel.

Au revoir Louis
En ce début d'année, Louis LAPORTE nous a quitté après une vie bien remplie passée en grande partie à ST NIZIER. Nous avons pu apprécier cet homme discret et sévère qui a été adjoint au sein du Conseil Municipal de 1989 à 2001. Nous lui rendons hommage par ces quelques lignes.

Pierre-Yves Frery Vente directe de viande de limousine

Bled
42380 St Nizier de Fornas

06.89.88.11.54

pierre-yves.frery@laposte.net



MICHALON PRODUITS PETROLIERS

La qualité et le service au meilleur prix

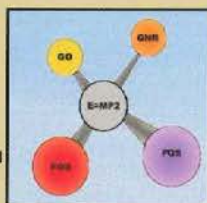
Livraison de Fioul, GNR, Gazole,
Station-services, Gaz, Boutique,
Lavages Rouleaux & Haute-pression,
Aspirateur, Gonflage.

2 Boulevard du Haut-Forez
42380 Saint Bonnet le Château

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68

Email : michalon1@club-internet.fr

<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



LUCKY
Imprimerie
Tous travaux d'imprimerie

32, rue des Bruyasses • 42160 ST CYPRIEN
Fax 04 77 36 47 66 • contact@luckyimprimerie.fr
Tél. 04 77 36 77 65

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

29 JANVIER 2016

DÉLIBÉRATIONS :

- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor du 01/09 au 31/12/15: Cette indemnité s'élève à 110,59 euros.
- Constitution d'un groupement de commandes: Lors des travaux d'assainissement du Bourg Nord il sera procédé au renouvellement des conduites d'eau potable. Afin de réaliser conjointement ce projet, il est nécessaire de créer un groupement de commandes entre la commune et le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Haut Forez..
- Election des représentants des membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes :
- M. Frédéric BONHOMME, titulaire
- M. Jean-Paul BERGER, suppléant

Ces trois délibérations ont été approuvées à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Afin de faciliter la distribution du courrier, des colis, l'intervention des services de secours et le raccordement à la fibre optique, il est nécessaire de procéder à la numérotation de toutes les habitations de la commune.
- Le contrat de rivière signé par la Communauté de Communes du pays de Saint Bonnet le Château prévoit des travaux sur 2 rivières de la commune : le Talarand et le Bonson. Dans quelques mois des réunions d'informations seront organisées à l'intention des propriétaires et exploitants concernés.
- Une réflexion est engagée sur l'installation de radars pédagogiques pour les entrées du bourg. Malheureusement des excès de vitesse sont constatés dans la traversée du village mais aussi sur beaucoup d'autres voies communales.

26 FÉVRIER 2016

DÉLIBÉRATIONS :

- Pont de Charliot : demande de subvention: Le devis pour la réfection du pont s'élève à 25 928,40 euros T.T.C., une subvention est demandée au Conseil départemental
- Déneigement : demande de subvention : Cette année, le Conseil départemental demande une facture détaillée des travaux de déneigement et salage pour la saison 2015/2016 pour le 15 mars. Le montant est de 1 843,76 euros T.T.C.
- Ces deux délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite au dernier conseil municipal, une rencontre avec la Poste s'est tenue en mairie. Elle concernait le plan d'adressage.

La prestation proposée est la suivante : utilisation du plan cadastral et identification de l'ensemble des voies, définition du nom de chaque voie, attribution de numéro sur la base d'un relevé métrique, réalisation d'un tableau de classement de voirie et communication des informations d'adressage aux services de secours et différents services publics (impôts, télécom, électricité...), remise par le facteur du certificat d'adresse et de la plaque de numérotation ;

- Monsieur le Maire a annoncé quelques chiffres concernant les prévisions budgétaires pour 2016 ;
- La salle du conseil est rénovée, il ne reste plus que quelques finitions : plinthes, peinture. Monsieur le Maire félicite les conseillères qui ont choisi les tapisseries, peintures et sol ainsi que les trois employés communaux qui ont réalisé ces travaux.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

25 MARS 2016

DELIBERATIONS :

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015 du budget général de la commune :

Fonctionnement : dépenses = 331 377,63 € - recettes = 437 794,07 €

Résultat de clôture = + 106 416,44 €

Investissement : dépenses = 95 008,11 € - recettes = 92 645,80 €

Résultat de clôture = - 2 362,31 €

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2015 du budget assainissement :

Fonctionnement : dépenses = 31 262,18 € - recettes = 50 193,89 €

Résultat de clôture = + 18 931,71 €

Investissement : dépenses = 27 721,94 € - recettes = 21 922,00 €

Résultat de clôture = - 5 799,94 €

- Vote du budget général de la commune et de l'assainissement 2016 :

Le conseil municipal :

- adopte le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

Fonctionnement : = 673 410,98 €

Investissement : = 339 461,14 €

- adopte le budget primitif de l'assainissement arrêté comme suit :

Fonctionnement : = 265 547,68 €

Investissement : = 684 057,00 €

- Vote des taux d'imposition 2016 :

Taxe d'habitation : 10,17 % porté à 10,22 % soit une augmentation de 0,49 %

Taxe foncière propriété bâtie : 16,48 % porté à 16,56 % soit une augmentation de 0,48%

Taxe foncière propriété non bâtie : 50,85 % porté à 50,90% soit une augmentation de 0,10 %

- Délégation du conseil municipal au Maire : Une demande de permis de construire doit être déposée pour l'agrandissement de la salle socioculturelle sise Route de Crépinge. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de permis.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le concours d'endurance du Centre Equestre aura lieu les 11 et 12 juin 2016 ;
- La commémoration de la victoire de la 2ème guerre mondiale a été fixée au dimanche 15 mai 2016 après l'office religieux ;
- Le conseil municipal souhaite participer à l'opération « voisins vigilants » en lien avec la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Saint Bonnet le Château/Saint Jean Soleymieux ;
- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Suite à 2 réunions de la commission, le schéma concernant notre commune n'a pas été modifié.
- Un groupe d'administrés a envoyé un courrier à tous les membres du conseil municipal concernant les conséquences du schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Des questions pertinentes telles que le ramassage des ordures ménagères, la crèche... ont été soulevées. Afin de pouvoir apporter des éléments de réponse, des contacts seront pris avec Saint Etienne Métropole.

DELIBERATIONS :

- Instruction des autorisations d'urbanisme :
- Depuis le 1er juillet 2015, la DDT n'instruit plus ces dossiers, la commune a adhéré au service ADS du SIEL.
- La convention s'achève au 1er juillet 2016, elle est renouvelée à l'unanimité pour 1 an.
- Participation aux frais de fonctionnement 2015/2016 pour l'école Saint Joseph à Saint Bonnet :

Lorsque le montant de la subvention à verser est supérieur à 23 000 euros, il convient d'établir une convention. Cette dernière prévoit une participation de 800 euros/élèves, pour les 32 enfants inscrits actuellement.

- Subvention aux associations 2016 :

Syndicat Paragrêle	300,00
Club de l'Amitié	150,00
Association des Randonneurs Sentiers Retrouvés	400,00
A.G.V.	250,00
Saintourniz	200,00

Restos du coeur	200,00
MFR St Laurent de Chamousset	180,00
Lycée agricole Ressins	90,00
ACCA	100,00
TOTAL	1 870,00

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur l'adressage : afin d'établir la numérotation et la dénomination des rues sur la commune, des propositions ont été émises.
- Une demande de réunion a été formulée auprès du service de la poste afin d'avancer sur ce projet.
- Il est proposé d'implanter un panneau indicateur pour le GR3, près de l'abri bus pour indiquer le parcours aux randonneurs.
- Un groupe d'élus du conseil municipal s'est réuni pour étudier le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale afin de pouvoir émettre un avis le moment venu.

DELIBERATIONS :

- Avis sur la modification de périmètre suite au nouveau projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du 29 mars 2016:

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 29 mars 2016 prévoit la proposition n°4 relative à l'extension du périmètre de la communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole :

Aux 3 communes de la communauté de communes du Pays de Saint Galmier : Saint-Bonnet-les-Oules, Chamboeuf et Saint-Galmier ;

A 1 commune de la communauté de communes de Forez-en-Lyonnais : la Gimond ;

Aux 4 communes de la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-Le-Château : Aboën, Rozier-Côtes-d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-En-Gourgois.

En application de l'article 35 II de la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, les conseils municipaux ainsi que l'organe délibérant de chaque communauté sont consultés sur cette modification de périmètre.

La modification du périmètre de la communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole est prononcée par arrêté préfectoral après accord des conseils municipaux des communes incluses dans le projet de périmètre. L'accord des communes doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de Saint-Etienne dont la population est la plus nombreuse et représente au moins le tiers de la population totale.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable à cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le devis pour les travaux d'extension de la salle socio-culturelle s'élève à 71900 euros H.T. Le permis de construire a été déposé, mais son délai d'instruction est de 4 mois ;
- Pont de Charliot : des précisions sont demandées suite aux différents devis reçus ;
- Le travail sur la dénomination des rues se poursuit, des réunions seront programmées avec la Poste.

A COMPTER DU 01/01/2016 LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE ST BONNET LE CHATEAU N'A PLUS LA COMPETENCE DE RECOUVREMENT DE L'IMPOT (conseil et paiement) ET LE POSTE DE LA PERSONNE CHARGEE DE CETTE FONCTION A ETE SUPPRIME.

LES USAGERS QUI AVAIENT L'HABITUDE DE DEMANDER DES CONSEILS OU DE PAYER LEUR IMPOT SUR LE REVENU ET LEURS IMPOTS LOCAUX (TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE) A LA TRESORERIE DE ST BONNET LE CHATEAU DOIVENT DESORMAIS DEMANDER DES CONSEILS ET PAYER à :

POUR LES COMMUNES SUIVANTES :

ST JEAN SOLEYMIEUX
LA CHAPELLE EN LAFAYE
MAROLS
MONTARCHER
SOLEYMIEUX
CHENEREILLES

Service des Impôts des Particuliers de MONTBRISON : 04 / 77 / 96 / 84 / 35

Centre Prélèvement Service (mensualisation ou prélèvement à l'échéance) au 0810 / 012 / 011 ou par mail à cps.lyon@finances.gouv.fr

POUR LES COMMUNES SUIVANTES :

ABOEN
APINAC
ESTIVAREILLES
LURIECQ
MERLE-LEIGNEC
ROZIER-COTES-D'AUREC
ST BONNET LE CHATEAU
ST-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE
ST-MAURICE-EN-GOURGOIS
ST-NIZIER-DE-FORNAS
LA TOURETTE
USSON-EN-FOREZ

Service des Impôts des Particuliers de FIRMINY : 04 / 77 / 10 / 15 / 46

Centre Prélèvement Service (mensualisation ou prélèvement à l'échéance) au 0810 / 012 / 011 ou par mail à cps.lyon@finances.gouv.fr

IL EST AUSSI POSSIBLE D'AVOIR DES INFORMATIONS ET DE REGLER VOS IMPOTS SUR LE SITE INTERNET : **www.impots.gouv.fr**



Le frelon asiatique



Vous suspectez sa présence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez nous :

GDS 42 ☎ 04 77 92 12 38 ✉ contact.gds42@reseaugds.com

FREDON ☎ 04 37 43 40 70 ✉ frelonasiatique@fredonra.com

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

**Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.**

ADRESSAGE

DE NOS JOURS, IL DEVIENT IMPORTANT DE POUVOIR SE RENDRE RAPIDEMENT CHEZ UNE PERSONNE SANS PERDRE DE TEMPS OU EN SE RÉFÉRANT À UN GPS QUI BÉNÉFICIE D'INFORMATIONS PRÉCISES ET EXACTES. POURQUOI ?



Pour plusieurs raisons, on sait que les minutes sont souvent très précieuses pour les secours afin d'intervenir au plus vite chez une personne en détresse.

Moins primordial mais tout aussi fréquent, aujourd'hui, la technologie internet s'est beaucoup développée. Quel foyer n'a pas commandé par ce biais? Surtout dans nos campagnes souvent éloignées des grands centres commerciaux. Ainsi les livraisons qui en découlent se font au domicile des habitants, d'où la nécessité d'une adresse précise pour le livreur (valable aussi pour la distribution du courrier pour les facteurs remplaçants qui ne connaissent pas toujours les adresses).

Enfin, le déploiement de la

fibre optique sur notre secteur incite à avoir un repère précis des maisons à équiper.

En conséquence, l'équipe municipale, avec l'aide de la Poste travaille sur le projet d'adressage de l'ensemble des habitations de notre commune.

Cela consiste à répertorier toutes les voies et maisons de l'ensemble des hameaux afin de les identifier grâce à « un nom de voie » et « un numéro d'habitation ».

Les noms de voie devront être uniques sur le code postal 42380, ainsi il ne pourra y avoir qu'une et une seule rue du même nom dans les communes ayant ce code postal ! Les numéros seront eux établis en fonction d'un métrage entre un point de la voie et les

maisons à numéroter.

C'est un travail long et précis à réaliser afin de n'oublier personne mais qui permettra à terme grâce à une adresse unique de pouvoir renseigner de manière optimum les bases de GPS.

Ainsi, dans un proche avenir, les habitants de notre commune seront contactés par la Poste qui sera chargée de leur signifier leur nouvelle adresse et de leur distribuer la plaque portant le numéro. De plus, des plaques de rue seront apposées dans chaque hameau.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Frédéric

S.a.r.l. **VALADIER** Matériel Agricole
Motoculture - Quad - Réparation - Vente Toutes Marques



Valinches - Gromelet
42380 LURIECQ
Tél./Fax 04.77.50.11.17

Vente directe de fromages de vache
Tous les jours de 10h à 12h
sauf vendredi et dimanche

www.balconsduforez.fr
06.32.96.98.82
fred@balconsduforez.fr

Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas



HISTORIQUE DU SCHEMA DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le 9 octobre 2015, le préfet de la Loire a présenté à la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) son projet de schéma prévoyant le rattachement de notre commune, ainsi que celles d'Aboën, Rozier et St Maurice à St Etienne Métropole.

Le 27 novembre 2015, nous avons organisé une réunion publique (une des seules communes du secteur à l'avoir fait) sur ce projet. Le 30 novembre 2015, à l'unanimité, le conseil municipal a rejeté ce projet de schéma au motif qu'il ne tient pas compte de la volonté de toutes les communes du Pays de St Bonnet. Ainsi en lien avec quelques communes voisines, une proposition de modifications a été présentée par M. Bernard FOURNIER. Lors de cette réunion de la CDCI, la modification demandée a été refusée.

Suite à ce statu quo, le nouveau Préfet de la Loire a pris l'arrêté, en date du 29 mars 2016 confirmant notre rattachement à St Etienne Métropole.

La loi prévoit que les communes doivent émettre un avis sur cet arrêté.

Comme l'a rappelé le maire lors du conseil municipal du 3 juin 2016 et comme il est mentionné de manière détaillée sur la délibération (voir rubrique au fil des conseils municipaux de ce bulletin), les élus ont dû répondre à la question suivante:

« Etes-vous pour ou contre l'arrêté du schéma qui prévoit le rattachement de la commune de St Nizier de Fornas à St Etienne Métropole? »

A l'unanimité des membres présents du Conseil, la réponse a été CONTRE.

Mais ne nous leurrions pas! Pour que l'arrêté soit modifié, il faut que:

plus d'un tiers des communes (soit 18 communes)

et représentant plus de la moitié de la population (soit 201 430 habitants),

ou

plus de la moitié des communes (soit 27 communes) et représentant plus d'un tiers de la population (soit 134 287 habitants),

s'opposent à ce schéma.

Actuellement, St Etienne Métropole se compose de 45 communes qui ont bénéficié cette année d'un supplément de dotation de 8 millions d'euros, en prenant le statut de communauté urbaine. On ne peut imaginer que leur avis soit négatif. Pourquoi perdre cette manne d'argent en refusant cette extension qui permet d'obtenir le statut de métropole avec plus de 400 000 habitants, exactement 402 859 habitants.

Quel que soit notre avenir, Saint Etienne Métropole ou Loire Forez, il y aura des changements dans tous les cas, comme la perte de certaines compétences (assainissement, voiries ...) pour ne citer qu'elles...

Des conséquences dictées par la loi NOTRe dont notre commune a toujours dénoncé très tôt les bouleversements engendrés, en vous alertant, en allant manifester devant l'Assemblée Nationale, en apposant des rubans noirs sur les panneaux !

A présent, deux alternatives se présentent : soit nous subissons, ce qui pourrait s'avérer dramatique pour notre population, soit nous coopérons avec St Etienne Métropole qui semble être inévitablement notre EPCI de rattachement. Les élus de St Nizier préfèrent la seconde solution afin de défendre au mieux les intérêts de notre commune. Certains maires des communes rurales rattachées à St Etienne Métropole ou qui vont l'être, nous ont déjà sollicités.

Frédéric

PLATRERIE-PEINTURE
CARRELAGE

Julien LACHAT

06 46 52 72 70
04 27 64 55 84

La Chaux
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS
julien-lachat@orange.fr

CARROSSERIE
JOUBERT

CITROËN

MÉCANIQUE - CARROSSERIE - VENTE - DÉPANNAGE

Garage Joubert

14 rue Taillefer - 42380 La Tourette
Tél. 04 77 33 32 81 - Port. 06 80 52 92 17
Email carrosserie.joubert@orange.fr

LES COURS INFORMATIQUE

de Frédéric DEVAY sont terminés depuis le jeudi 16 juin. Ils reprendront en octobre prochain en fonction du nombre de personnes intéressées.

**Pour toutes inscriptions ou renseignements,
contacter**

**06 74 44 26 22
ou par mail fdevay@gmail.com**

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Les redevances ordures ménagères sont annuelles et la situation prise en compte est celle du 1^{er} janvier de l'année en cours. Il vous est demandé d'informer votre Mairie pour tout changement dans vos foyers (nombre de personnes) pour tout départ de la Commune ainsi que pour toute arrivée. Désormais, aucune réclamation ne sera prise en compte si cela n'a pas été fait.



ASSAINISSEMENT

Le programme d'assainissement du bourg Nord et Biesse La Chaux n'est pas abandonné. Il a pris un certain retard en raison d'une procédure mise en place suite à un refus d'autorisation de passage avec le propriétaire d'une parcelle concernée par le tracé de la canalisation principale d'assainissement.

Cette procédure a consisté à la réalisation d'une enquête publique durant laquelle un commissaire enquêteur a entendu les observations des habitants désirant s'exprimer sur le projet. Une synthèse de ces éléments a été alors remise en Préfecture sous la forme d'un rapport.

Le Préfet de la Loire, par le biais d'un arrêté, est alors le seul habilité à se prononcer sur la poursuite ou non du projet et à en définir les conditions.

Il est rappelé que ce projet n'est pas anodin. Il a été fait dans le but d'assainir correctement et dans les normes en vigueur la partie nord de notre bourg qui actuellement pollue depuis de nombreuses années, en particulier la parcelle du propriétaire opposé au tracé.

De plus, il prévoit de raccorder les hameaux de Biesse et La Chaux (préconisé par le Schéma d'Assainissement), ainsi que la réalisation d'une station avec filtres à roseaux.

Un projet cohérent qui ne devrait qu'engendrer des satisfactions puisque de nouvelles canalisations seront posées, une parcelle ne fera plus l'objet d'une pollution, et de nouveaux habitants pourront bénéficier d'un assainissement collectif.

Rappelons enfin que ce projet d'un montant estimé à plus de 500 000 euros serait subventionné à hauteur de 80% par le Conseil Départemental et l'Agence de L'Eau, fait d'autant plus rare à une époque où les collectivités publiques font l'objet de restrictions budgétaires drastiques, preuve une fois encore de l'intérêt général de cet investissement.

Frédéric

PROPRIETAIRE DE PISCINES & ARROSAGE INTENSIF DE PELOUSE

Le service de l'eau est assuré par la société d'affermage SAUR. Outre la distribution d'eau, le cahier des charges oblige la recherche de fuite sur le réseau. Une consommation anormale est un signe d'alerte. Lors de remplissage de piscines ou d'arrosage conséquent de pelouses, il vous est demandé de le signaler à la SAUR, afin d'éviter une recherche inutile de fuite. Merci pour votre diligence.



LA CROIX D'EPIZOL

Il y a bien longtemps... c'était en 1865 pour la fin d'une mission, un grand moment dans la vie de la paroisse de Saint Nizier. Pour en concrétiser le souvenir, Monsieur le maire, Monsieur Jean Baptiste Bourgin a demandé qu'à cette occasion une croix offerte par lui, soit érigée sur un terrain lui appartenant à Epizol et soit bénie. C'était à la croisée de deux chemins importants : le premier s'en va à l'ouest vers l'Auvergne l'autre vers le sud en direction du Velay. Et donc, un jour de la mission, un dimanche bien sûr, une procession est montée du Bourg à Epizol. Procession où selon la coutume : en tête, la croix était portée par les enfants de chœur, ensuite le groupe composé des

chanteuses, des dames, des hommes avec le clergé... Arrivés sur les lieux: cantiques, sermons et bénédiction de la Croix. Et sans doute pour conclure, le verre de l'amitié. Un grand moment ! Les anciens en ont parlé longtemps et le souvenir s'est gardé puis perdu perdu perdu... Mais la croix elle, est toujours là, « qui nous fait toujours signe en passant ». Sur le territoire de la commune, il y a aujourd'hui une trentaine de croix et certaines ont une grande valeur architecturale. Elles sont le témoignage de la vie et de la foi de nos anciens. C'est un patrimoine à respecter et à préserver.

Père Fréry



Un moment de rencontre et de partage au CCAS

Au printemps dernier, les membres du CCAS avait organisé un loto afin d'apporter plus de solidarité avec nos anciens. Samedi 13 et lundi 15 février, il a été organisé une distribution de bugnes pour les personnes de plus de 80 ans et celles qui sont hospitalisées. Rencontrer nos aînés est toujours un plaisir car un accueil chaleureux nous est réservé. C'est aussi un moment de convivialité où sont évoqués des souvenirs plus ou moins anciens. Il est bon de garder cette mémoire collective, signe de l'attachement à notre commune et preuve qu'il fait bon vivre à St Nizier.

Aline



Commémoration du 8 mai 1945

Le dimanche 15 mai 2016 a été célébrée la commémoration du 8 mai à laquelle une fidèle assistance a participé. De nombreux élus, membres d'associations et autres administrations étaient également présents. Après les discours officiels de Gilbert SOULIER, Bernard FOURNIER, Dino CINIÉRI, Marie-Claude PERRIN nous a fait part du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Le verre de l'Amitié a ensuite réuni les participants pour clôturer cette manifestation.

Aline



SAINTOURNIZ

UNE ASSOCIATION MIXTE ENTRE LA TOURETTE ET SAINT NIZIER

Une nouvelle association dénommée SAINTOURNIZ dont le siège social est situé sur la commune de La Tourette vise à réunir les jeunes des communes de La Tourette et de Saint Nizier de Fornas afin d'organiser des manifestations pour re-dynamiser les deux villages. Cette association a aussi été créée afin de montrer que les jeunes du secteur sont présents et motivés.

Aucun conscrit pour la classe 2018 ne s'étant manifesté, Saintourniz prendra le relais afin de maintenir les manifestations organisées précédemment, en attendant de nouveaux classards pour l'avenir.

L'association a été créée le 19 Février 2016 et elle compte à ce jour une vingtaine de membres provenant principalement des deux communes.

Le bureau est composé de six membres :

- Romain BOURGIER, Président
- Cindy PITAVY, Vice présidente
- Justine KHELIFA-BAGHDOUCHE, Trésorière
- Anthony MISSONNIER, Trésorier adjoint
- Sarah PRAT, Secrétaire
- Claudie COLLANGE, Secrétaire adjointe

Frédéric

Prochain événement :
Repas et bal à St Nizier
(date à déterminer)



À VOS PIOCHONS, À VOS



S a m e d i
23 avril a eu lieu à
Luriecq la remise des prix du
concours intercommunal 2015.

*11 particuliers de notre commune
ont été primés ainsi que le Bourg
et le hameau du Lac.*

Un grand merci à chacun pour
l'embellissement de notre
commune.

Joëlle

PLANTOIRS, CITOYENS !!



Niziérois, nizieroises....en 2017,

Cette année encore, nos chers employés municipaux ont fourni un travail colossal pour embellir et fleurir comme il se doit notre si belle commune !

L'an prochain, sous le thème de la convivialité, et afin de nous rapprocher et de partager des moments citoyens, nous pensons organiser une matinée « plantation » dans le bourg ...sur la base du volontariat.

Des couleurs, des odeurs, le travail de la terre, les interrogations « artistiques » et, nous l'espérons, les rires feraient sans doute de ce moment un rituel à renouveler... mais pour le savoir, il faudra essayer à nos côtés....

Que pensez vous d'un dimanche matin... de 9h à 12h... en 2017 ?

Allez... moi ...j'amène les croissants....

Hélène

SUR LES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

2^{ÈME} EDITION



Notre groupe de marcheurs s'est agrandi de 2 personnes et c'est avec enthousiasme que nous sommes repartis sur les chemins de Compostelle.

Notre première journée étant de rallier SAUGUES, ce même jour nous avons marché jusqu'au Sauvage de la commune de CHANALEILLES. Le gîte au cœur d'une ancienne maison de templiers est géré par un groupe de 31 agriculteurs.

2^{ème} étape : AUMONT-AUBRAC où nous avons parcouru 27 km

3^{ème} étape : NASBINALS où nous sommes restés 2 jours, le dimanche on est allé à la transhumance au col de Bonnecombe. Nous avons assisté à la messe et à la bénédiction d'un

troupeau de vaches Aubrac.

Lundi : direction ST CHELY D'AUBRAC, un temps avec des averses de pluie et neige, du vent, nous a accompagné toute la journée.

Mardi : direction ST COME D'OLT où nous avons descendu le plateau de l'Aubrac.

Mercredi : nous sommes arrivés dans le très beau village d'ESTAING (classé : plus beau village de France).

Jeudi : ESTAING - ESPERAC, la fin de notre aventure qui fût pour tout le groupe, très agréable.

Nous serons tous très heureux de continuer le chemin l'année prochaine.

Chanval





2ème loto du CCAS de Saint Nizier

Pour la deuxième année, le CCAS de ST NIZIER a organisé un loto au profit des aînés de la commune.

Un moment d'échange, de convivialité à partager entre plusieurs générations grâce à un jeu ludique, le Loto.

Ainsi, Le Maire et les Membres du CCAS ont été ravis d'accueillir plus de cent personnes en cet après-midi festif. Les parties enfants ont donné le coup d'envoi et neuf parties adultes ont permis aux gagnants de repartir avec de nombreux et forts jolis lots : bons d'achats, séances détente en institut, séances coiffeur, repas dans différents restaurants de notre commune et des environs, service de table, lots serviettes et draps de bains...

Les plus chanceux se sont vus remettre une centrale vapeur, une pierrade et bien sur le 1^{er} lot, un bon d'achat de 150 euros qui est revenu à MME CHAPUIS de GENEVIECO que nous félicitons à nouveau.

En ce qui concerne la partie dégustation, les gâteaux avaient été préparés par les membres du CCAS et quelques personnes extérieures au comité. Ces délicieuses pâtisseries ont été appréciées autour d'un café, d'un thé, d'une bière, d'un jus de fruits, d'un cidre ou d'un verre de vin.

Les membres du CCAS remercient les participants et souhaitent tous vous revoir l'année prochaine encore plus nombreux.

Aline



Changement de gérance au bar restaurant

Laetitia GIRAUDON de Rozier est la nouvelle gérante du restaurant Le Relais depuis le 1^{er} février. Elle succède à Marie Laure et Alain CONIAC DES NOES qui ont pris une retraite bien méritée après plusieurs années dans ce métier.

Maman de deux enfants, Laetitia a toujours eu pour rêve de tenir un bar restaurant.

« C'est pour moi une vraie passion, j'adore faire la cuisine et j'aime le contact avec la clientèle. J'ai d'ailleurs déjà travaillé dans ce milieu notamment à la Calèche en tant que serveuse »

Elle proposera en semaine à midi une cuisine traditionnelle, conviviale et familiale. Les week-ends en soirée, le bar restaurant sera ouvert avec au menu des plats simples style casse croûte, omelette et charcuterie.

Frédéric



Pharmacie de la Porte d'Auvergne

Sophie & Olivier ROZAIRE

2, place du grand Faubourg
42.380 St Bonnet le Château

Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com

Tel : 04-77-50-09-72

Fax : 04-77-50-12-65

www.pharmaciedelaportedauvergne.fr

- Location de matériel Médical
- Téléphones Doro
- Bas et Collants
- Livraison de lits médicalisés

- Homéopathie
- Orthopédie sur mesure
- Aromathérapie
- Laits Maternisés

9 rue des Armuriers
ST NIZIER
Tel 04 77 21 35 18

Lu-Ven : 8h30 à 16h
Week-end à partir de 17h



Fin de saison de chasse !

Voilà que s'achève, le 28 février 2016, notre saison de chasse.

Un bilan moyen, mais toujours de bons moments passés ensemble.

Journée « Tripes » d'Avril

Samedi 9 avril 2016 à la salle socioculturelle, route de Crépinge, une longue journée nous attendait. Dès 6h le matin, Bertrand Faure, Président de la Société de chasse distribue les différentes tâches : préparation de la salle, du bar et de la cuisine.

En cuisine, Alain, David et Gwladys réchauffent au bain marie les tripes initialement préparées par Yannick

Feigenbrugel sociétaire de la chasse, coupent tranches de pain, portions de fromage et le chocolat.

Les premiers invités arrivent dès 8h30 et se relaient jusqu'en milieu d'après midi dans une ambiance « bon chasseur » en se remémorant toutes les belles parties de chasse passées.

En fin d'après midi, le bilan est bon : plus de 130 repas ont été servis.

Rendez vous donc l'année prochaine.

L'ACCA

PROCHAINE MANIFESTATION LE

Samedi 6 Août 2016
concours de boules
organisé en collaboration
avec le foot.

Venez nombreux.



Et voilà ... encore une belle édition de la course d'endurance de notre village de Saint Nizier de Fornas qui a eu lieu les 11 et 12 juin 2016.

Toujours la même énergie et la même bonne humeur de la part de tous les bénévoles : organisateurs, baliseurs, signaleurs, restauration...

Ce fut un grand plaisir de partager ce week-end avec eux pour accueillir les cavaliers venus de toutes régions : Auvergne, Lyonnais, Sud et même de Suisse. Encore une fois, la qualité des parcours et la beauté du site nous ont permis de faire l'unanimité auprès des cavaliers qui ne connaissaient pas notre belle région.

Un grand merci encore à toute l'équipe de bénévoles sans qui la manifestation ne pourrait avoir lieu et mention spéciale à l'équipe des jeunes de Saint Nizier et à la restauration qui nous a cuisiné un extraordinaire poulet basquaise.

Rappelons enfin que des stages tous niveaux sont organisés durant tout le mois de juillet. N'hésitez pas à inscrire vos enfants rapidement, les places sont limitées.

Bonnes vacances à tous.

Fabienne





Présidente : Adrienne DEGRUELLE,

Vice-présidente : Denise FLATTIN,

Secrétaire : Yvonne PERRIN,

Secrétaires adjointes :
Annie DAVAL
Paulette CHARRET,

Trésorière : Geneviève CHAPUIS,

Trésoriers adjoints :
Gérard FERREOL
Gisèle BONCHE.

Club de l'Amitié et des Anciens de Saint Nizier de Fornas

Depuis fin janvier 2016, un nouveau bureau au sein du Club de l'Amitié a vu le jour. Vous trouverez sa composition ci-joint.

La nouvelle équipe s'est mise au travail pour établir un programme bien rempli. Elle s'est rapprochée du Club de La TOURETTE pour

mener des activités et faire des voyages en commun.

A ce jour, le nombre d'adhérents est stable avec l'inscription de nouveaux participants qui est venue compenser nos regrettés disparus : Lily DEGRUELLE, Louis LAPORTE, Marthe WEBER et Roger GAGNAIRE.

Déjà les bugnes et le repas de printemps ont alimenté notre agenda. Les concours internes et interclubs de coinche, les repas

(3 d'ici à la fin de l'année), un voyage à LEMPTEGY le 12 juillet prochain, un loto le 20 novembre sont à l'ordre du jour en 2016.

Alors si le cœur vous en dit, REJOIGNEZ-NOUS ! Vous êtes les bienvenus !

Adrienne DEGRUELLE et tout le bureau

L'AGV en balade

Mercredi 1er juin nous nous sommes retrouvées à la salle des fêtes de St Nizier, le rendez-vous était fixé à 18h30 pour faire la marche annuelle de notre club de gym.

Cette année nous avons dû prévoir de bonnes chaussures et les K-Way car la pluie était présente. Heureusement pour nous elle a cessé ! Françoise et Carole nous avaient concocté une superbe balade : Margoit, Moulin Vincent, Montfranchal, Bled...



Après ces 8 kms d'efforts nous avons bien mérité un bon repas. Pour cela, nous comptons sur Laëtitia du Relais de St Nizier ! Une fois à table nous avons dégusté le menu « Râpées ».

Un bon moment d'échange et de convivialité hors des cours de gym.

Nous sommes prêtes pour l'année prochaine

Laurence



UNE SAISON REUSSIE L'USSF ENCHAÎNE !

A la suite d'une saison réussie sur tous les plans, l'équipe dirigeante ainsi que l'ensemble des licenciés se félicitent de la saison 2015/2016.

Tout au long de cet exercice l'USSF a comme à son habitude perpétué les valeurs qui sont les siennes, c'est-à-dire : La bonne humeur, le sourire, l'esprit de compétition et le fairplay.

Le maître mot étant le plaisir, celui-ci a été au rendez-vous dans toutes les catégories avec une saison aboutie pour tous nos sportifs. Tous les licenciés ont pris plaisir dans la pratique du sport afin de pouvoir exprimer leur talent.

Le Comité directeur se félicite de l'investissement de tous et de l'état d'esprit affiché tout au long de cette saison. Néanmoins il incite tous les bénévoles à participer aux événements organisés par le club.

L'USSF profite également de cette exposition médiatique afin de rappeler que toutes les personnes voulant intégrer nos rangs (joueur ou encadrant) sont les bienvenues.

Les novices ou les amoureux du ballon rond, n'hésitez plus et venez faire un peu de sport au sein de notre club.



Un showroom exceptionnel de 100 m² à votre disposition où vous retrouverez l'ensemble du matériel médical, des produits de bien-être, et une gamme bébé !



CAP VITAL SANTE BONNET-MIALON

18 Bd du Verney 42380 St Bonnet Le Château Tel 04.77.57.31.08

Plus d'informations sur : www.capvitalsante.com/stbonnetlechateau



Les Sportifs



Les U7 coachés de manière admirable par M. Fabrice Fouillat sont encore une fois à féliciter, leur entrain et leur talent ont éclaboussé toute le Sud Forez et peut-être même plus.

Les U9, U11 et U13 se sont quand à eux régalés à fouler les pelouses en essayant de faire les meilleurs résultats possibles, l'esprit de compétition prend ici une place de plus en plus importante. Les éducateurs sont là encore très présents car le foot est aussi l'école de la vie...

Les U15 ont réalisé une très belle saison en terminant sur le podium de leur compétition grâce aux conseils avisés de Cedric Nicolosi. Cette génération a un bel avenir devant elle, et la plupart des joueurs évolueront l'an prochain en U17. Le coach salue le sérieux de sa troupe.

La plus grosse surprise vient peut-être des séniors 1 qui suite à leur saison sont aux portes de l'excellence (plus haut niveau départemental). Montera, montera pas à l'échelon supérieur telle est la question ?

Les séniors 2 ont connu une saison moins aboutie mais les derniers résultats sont de bon augure pour la saison qui s'annonce.

Les Manifestations

Pour continuer à faire partager les sourires, son esprit convivial et festif, l'USSF organisera le 06 aout prochain un concours de pétanque en association avec la société de chasse.

L'USSF toute entière tient à remercier et à mettre en avant tout le travail réalisé par la Municipalité de Saint-Nizier-de-Fornas afin que l'on puisse bénéficier d'installation de qualité.

Dans l'attente de vous accueillir ou de vous côtoyer sur et en dehors des terrains de foot, l'Union Sportive Sud Forézienne vous adresse ses plus cordiales salutations.

Merci de votre Soutien.

L'USSF

MENUISERIE PETIT

MENUISERIE

Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION

Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHANA - 42380 Luriecq / Tél. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr

Jean-Yves Porte

TRAVAUX PUBLICS
&
TRANSPORTS

*La Qualité
Le Service*

Tél. 04 77 50 07 51

Fax 04 77 50 73 36

e-mail : sasujean-yves-porte@wanadoo.fr

ZA LE MOULIN DU MAS
42380 LA TOURETTE

FÊTE DES VOISINS AU BOURG



Pour cette 4^{ème} édition, la fête des voisins du Bourg a réuni une quarantaine de personnes. C'est moins que les autres années car on avait omis la fête des écoles à la Tourette qui a occasionnée de nombreuses absences parmi les jeunes parents et grands parents.

Malgré tout, l'ambiance a été comme d'habitude très bon enfant. Chacun a apporté un plat salé ou sucré

et la framboisine préparée par Josette a été très appréciée par son côté très rafraîchissant.

La fête s'est terminée tard dans la soirée à la salle communale dans un très bon esprit de convivialité et de partage.

Frédéric

REUNION PUBLIQUE

THD 42

TRES HAUT DEBIT

Réseau fibre optique d'initiative publique

La Communauté de Communes du Pays de St Bonnet le Château s'est engagée dans le programme THD 42. Aujourd'hui, suite aux travaux réalisés sur:

L'ETRAT, LE VINOIS, BEAUVOIR, TABAZA, AUGEL, LA BATIE, EPIZOLS, LE CHAMP, CHAZOLS.

Vous pouvez demander gratuitement votre raccordement à ce réseau.

Pour vous présenter cette démarche et répondre à vos questions, une réunion publique est organisée

Lundi 26 septembre 2016 à 18h30

Salle socioculturelle de St Nizier



Les travaux de la fibre optique sont terminés. Il s'agit à présent de raccorder chaque logement au réseau THD42. Lors de la réunion publique, les différents intervenants vont expliquer la démarche pour demander son raccordement. Grâce à une plate-forme sur internet, chaque particulier pourra prendre RDV avec un technicien. Le raccordement consiste à assurer une liaison entre le logement et le réseau fibre optique qui passe à proximité. Une prise terminale optique sera installée gratuitement dans chaque foyer. La réunion sera aussi l'occasion d'aborder les conditions techniques pour conduire la fibre dans chaque bâtiment.



A la rencontre des agriculteurs Bio

DES AGRICULTEURS DE NOTRE COMMUNE ONT FAIT LE CHOIX DE SE RECONVERTIR À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. NOUS SOMMES ALLÉS À LEUR RENCONTRE POUR CONNAITRE LEURS MOTIVATIONS ET LEUR VÉCU.

DEUX EXPLOITATIONS SONT DANS LA DÉMARCHE DU PASSAGE EN BIO : LE GAEC DES BERGERS À ST NIZIER ET LE GAEC DU PRÉMOULIN À LA POMASSE, NOUS LEUR AVONS POSÉ QUELQUES QUESTIONS...

Gilbert

ILS ENVISAGENT LE BIO...

Quelles ont été vos motivations pour se convertir au bio ?

Vincent et Xavier : Nous avons conscience de la nocivité des pesticides et nous souhaitons arrêter ces traitements.

Jean-Paul et Michel : Nous avons envie de changer de pratique : passer de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture bio. Cette dernière répond davantage à l'attente des consommateurs et le nouveau cahier des charges peut correspondre à notre exploitation. De plus, le but est de viser une plus grande autonomie alimentaire.



Xavier et Vincent

Quelles habitudes et techniques devez-vous changer ?

Vincent et Xavier : Nous avons une période de transition de deux ans. Nous avons conscience de la baisse de rendement dû aux maladies ou aux aléas climatiques. Il faudra prendre en compte la rotation des cultures et revenir à des variétés plus traditionnelles. De même, un complément dans l'alimentation est à prévoir.

Jean-Paul et Michel : Il faudra bannir tous les « apports chimiques ». La rotation des cultures sera plus rapide. Nous savons que les rendements seront inférieurs et donc rester très vigilant sur le choix des cultures.



Michel et Jean-Paul

TV VIDEO HIFI ELECTRO-MENAGER

Vente • Dépannage
Pose d'Antennes satellites et terrestres

**Ets MEYNARD
Jean-Claude**

12, place du Grand Faubourg • 42380 ST BONNET LE CHATEAU

Tél. 04 77 50 17 45

SUPER U

La Tourette

Ouvert du Lundi au Jeudi : 9h00 - 12h30 - 14h15 à 19h00

Le vendredi et samedi : 8h30 - 19h30

et le dimanche de 9h00 - 12h30



24 h / 24



PHOTO



CULTURE.fr



Le Grand Guéret - 42380 LA TOURETTE

Tél. : 04 77 50 02 17 - Fax : 04 77 50 70 19

Mail : superu.latourette@systeme-u.fr

ILS ONT ADOPTÉ LE BIO...

DEUX AUTRES EXPLOITATIONS SONT CERTIFIÉES BIO DEPUIS QUELQUES ANNÉES DÉJÀ : L'EARL COQUARD ET LE GAEC DES BALCONS DU FOREZ.

Quelles habitudes et techniques devez-vous changer ?



Christophe et Frédéric

Quelles ont été vos motivations pour se convertir au bio ?

Christophe et Frédéric : La décision a été prise suite à des échanges avec d'autres collègues qui s'étaient convertis au bio. Ils témoignaient qu'il était possible de produire sans pesticides et sans engrais. Une formation en agronomie nous a permis de réaliser qu'il y a deux façons de produire : soit perfuser le sol avec les engrais, soit favoriser la vie microbienne du sol. De plus, la non-utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires nous rendent indépendants des multinationales. Enfin, c'est aussi lutter contre l'industrialisation de l'agriculture (ferme des 1000 vaches).

Henri : Nous nous sommes convertis au bio par convictions personnelles. Pour nous, c'est l'agriculture de demain.

Christophe et Frédéric : Tout d'abord, travailler sans engrais et sans pesticides. Il faut toujours favoriser le développement de la plante : devancer la pousse des mauvaises herbes avec l'utilisation de la herse étrille. La rotation des cultures sur les parcelles en semant des légumineuses (trèfles, luzerne...) après des céréales. Anticiper et faire de la prévention dans le troupeau. En un mot, revenir à la base même des techniques anciennes en les adaptant au matériel d'aujourd'hui.

Henri : Il faut respecter le cahier des charges : supprimer les molécules chimiques de synthèse dans la production. Pour les animaux, nous pratiquons les soins homéopathiques et d'aromathérapie (huiles essentielles). Naturellement pour les cultures, aucun pesticide.



Henri

Quelles conséquences dans les rendements ?

Christophe et Frédéric :

Les trois premières années, la baisse a été très significative. Mais l'activité microbienne est réapparue et la perte de rendement est évaluée entre - 10% et - 15% par rapport à l'agriculture conventionnelle.

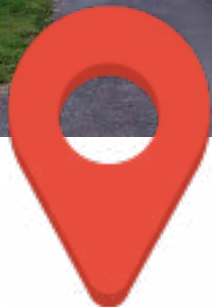
Henri : Pendant la période de conversion, il y a une forte chute dans les rendements. Certes, moins de quantité mais plus de qualité.

Quel bilan en tirez-vous ?

Christophe et Frédéric : Le bilan est positif avec la satisfaction de respecter la nature et la santé des personnes. En matière de vente directe de fromage, des collectivités locales nous ont sollicités avec ce nouveau label d'agriculture biologique.

Henri : Nous maintenons le cap avec toujours autant de convictions. Malgré le manque de soutien : la PAC (Politique Agricole Commune) incite à une recherche de plus grandes surfaces cultivables, ce qui n'est pas compatible avec le bio qui demande plus de moyens humains.

AU FIL DES HAMEAUX



GREZIECQ

PORTRAIT D'AGRICULTEUR

RENCONTRE AVEC UN JEUNE AGRICULTEUR DE SAINT NIZIER DE FORNAS : PIERRE YVES FRERY

Après avoir suivi les cours au LYCEE DE PRECIEUX, puis ceux du LYCEE MONTRAVEL à VILLARS et fait un apprentissage par alternance au LYCEE DE BRIOUDE (la famille BERGER de ST NIZIER accueille PIERRE YVES pour les semaines à la ferme), le jeune agriculteur s'installe en GAEC à ST NIZER où il vient depuis sa plus tendre enfance.

Désirant voler de ses propres ailes, PIERRE-YVES quitte le GAEC en 2011, achète 20 vaches de race limousine, la meilleure à ses yeux. Le cheptel s'agrandit au fil des années pour arriver à ce jour à 45 mères. Veaux, génisses et un taureau complètent le troupeau qui atteint 95 têtes. Le bétail est réparti sur plusieurs terrains, MIZERIECQ - GRENIECQ - GREZIECQ - SOULACROUX et BLED où il vit dans la maison de famille.



En 2013, il contacte la COOPERATIVE VERT FOREZ dans le but d'élever des poulets et un premier poulailler voit le jour à MIZERIECQ en mars 2014.

4400 poulets arrivent à 1 jour et restent 81 jours minimum, dont la moitié du temps à l'air libre pour atteindre 2.2 kilos à

2.4 kilos de poids vif. En mai 2015, un deuxième poulailler est construit. Les poulets sont alors expédiés en ARDECHE par camion.

Ainsi va la vie de ce jeune homme, né à ST ETIENNE, dont la passion pour le métier d'agriculteur s'est révélée dès son plus jeune âge.

L'HISTOIRE DU HAMEAU



A L'OCCASION DE NOTRE RENCONTRE SUR LE VILLAGE DE GREZIECO, NOUS AVONS ÉVOQUÉ LE PASSÉ ET LA VIE DE CE HAMEAU AVEC MESDAMES MICHAUD, PORTAFAIX ET TAVCAR ET AVEC MONSIEUR MICHAUD , CHEZ QUI NOUS AVONS ÉTÉ REÇUS.

GREZIECO se trouve sur le Chemin de ST JACQUES DE COMPOSTELLE.

Dans les années 1800, les habitants étaient principalement des paysans qui avaient une activité complémentaire dans la fabrication d'armes, de serrures. Un atelier de la Maison CHAUPUIS faisait travailler les hommes.

Pour l'heure, les activités des 3 ménages rencontrés, sont pour certains le cinéma, pour les autres les jeux de cartes, sans oublier les réunions entre voisins autour de l'apéritif.

Il nous a également été évoqué le SITE DE LA VIERGE, situé sur un terrain à la sortie du village, et pour le relater, nous avons eu

besoin des connaissances de Monsieur Firmin GAGNAIRE, l'ancien boulanger de ST BONNET, monsieur très féru d'histoire qui a été ravi de nous en dire un peu plus.

Aline

« Ses origines remontent au 19^{ème} siècle. Le terrain sur lequel se dressent ces pierres mégalithiques, appartenait à un industriel du CHAMBRON FEUGEROLLES. Monsieur THEOLEYRE Thomas l'achète après la REVOLUTION vers 1820. Son arrière-petit-fils FRANCOIS REGIS THEOLEYRE, dit TONTON L ALINE, et également Président de la FABRIQUE (qui avait en charge la gestion financière de l'Eglise) part à JERUSALEM et à son retour transite par LOURDES d'où il rapporte une VIERGE et l'érige sur son terrain, créant ainsi un oratoire. Des processions sont organisées depuis ST NIZIER avec le prêtre de l'époque jusqu'en 1945. Puis le site a été vandalisé, la VIERGE a été cassée et disparaît du Somaine.

Quelques chiffres

- 870m d'altitude
- 2016 : 3 actifs pour 15 habitants
- 1800 : 72 âmes y travaillaient
- 7 clochers sont visibles du haut du village (ST NIZIER, ROZIER, ABOEN, PERIGNEUX, ST BONNET, LA TOURETTE, ST MAURICE)
- Selon le temps, le Mont Blanc dévoile ses cimes enneigées, bon indicateur météo.

TEMOIGNAGE

ANGELE DUPIN ET SA FAMILLE



Si comme de nombreux hameaux de campagne, Greziecq a longtemps vu des exploitations agricoles, au début du 21^{ème} siècle, la famille DUPIN a vendu la dernière vache. Il aura fallu attendre une dizaine d'années avant de revoir un jeune agriculteur construire un nouveau site sur ce hameau: PIERRE YVES FRERY dont nous avons vu le portait au début de ce dossier.

Un grand merci aux habitants de GREZIECQ qui nous ont agréablement reçus, et merci à Mr GAGNAIRE pour sa collaboration précieuse.

Angèle DUPIN reste à ce jour la plus ancienne habitante du hameau. En effet, originaire de Malvalette, elle réside à Greziecq depuis 57 ans, année de son mariage avec Francis DUPIN. Pour la petite anecdote, Angèle se souviendra toujours de ce 14 mars 1959. Contrairement à la tradition, le mariage a eu lieu dans le village de l'époux donc à Saint Nizier, or cette année 1959 coïncide avec la réfection de l'Eglise. Si bien que la cérémonie de mariage a été célébrée dans l'espace très confiné de la sacristie par le Père Chassagneux : on pourrait dire un sacré mariage !

Enfin, nous avons pu apercevoir la fameuse source du village qui coule à un débit et une température constante toute l'année. Elle alimente l'ancien lavoir plus en contrebas. On vient de loin pour venir chercher cette eau qui paraît très fraîche en été par 40 °C en extérieur et tiède et légèrement fumante par -10 °C en hiver !

Frédéric

 **EIFFAGE**
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Etablissement LOIRE / AUVERGNE
rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS



LES MAIRES DE SAINT-NIZIER DE FORNAS

1792 - 1794	CHARRERAU Pierre
1794 - 1796	PAYET Pierre, Barthélémy
1796 - 1797	BOURGIER Benoît
1797 - 1798	VARAGNAT Claude
1798 - 1800	BALEYGUIER Jean-Baptiste
1800 - 1808	PAYET Pierre, Barthélémy
1808 - 1821	BALEYGUIER Jean-Baptiste
1821 - 1830	MAREY Antoine
1830 - 1848	BALEYGUIER Jean-Baptiste
1848 - 1848	ROCHET Denis
1848 - 1860	BOURGIN Jean-Baptiste
1860 - 1871	PAYET Hippolyte
1871 - 1881	BOURGIN Claudius
1881 - 1884	THIOLIERE Jean-François, Régis
1884 - 1904	PORTE Jean-Baptiste
1904 - 1912	GAYTE Antoine
1912 - 1919	THIOLLIERE François
1919 - 1928	TEYSSOT Eugène
1928 - 1929	THIOLIERE Régis
1929 - 1935	PICHON Jacques
1935 - 1944	BADEL Prosper
1944 - 1944	PICHON Jacques (adjoint remplace le Maire décédé)
1944 - 1958	CARRIER de BOISSY Albert
1958 - 1963	GONON Jean-Philippe
1963 - 1977	LEVET André
1977 - 1989	PEYRET André
1989 - 2002	FOURNIER Bernard
2002 - 2014	PERRIN Louis
2014 -	SOULIER Gilbert

Gérard

L'équipe municipale tient à remercier très chaleureusement tous les rédacteurs, concepteurs, imprimeurs d'une part ainsi que l'ensemble des sponsors d'autre part qui contribuent pleinement par leur participation à la parution des deux bulletins annuels. Des parutions très attendues par une grande partie de la population nizérienne. Encore un grand merci !